

La fusion des communes a de l'avenir en Wallonie

Quinze communes flamandes fusionnent

Incitants. Le gouvernement flamand a prévu un incitant financier pour les communes qui ont choisi de fusionner. Elles bénéficieront d'une remise de dette de 500 euros par habitant. Quinze communes, représentant près de 200 000 citoyens, ont

franchi le pas : **Aalter** absorbe Knesselare ; **Deinze** en fait de même avec Nevele ; Kruishoutem et Zingem fusionnent pour former **Kruisem** ; Puurs et Sint-Amands deviennent **Puurs-Sint-Amands** ; Neerpelt et Overpelt forment **Pelt** ; Meeuwen-Gruitrode et Opglabbeek forment **Oudsbergen** ; enfin la fusion de Waarschoot, Zomergem et Lovendegem donne naissance à **Lievegem**.

- Des voix wallonnes défendent une nouvelle fusion des communes.
- Elle se ferait toutefois sur base volontaire et non plus obligatoire.
- À Bruxelles, le contexte communautaire paralyse le débat.

La Flandre a déjà franchi le pas, la Wallonie se tâte, Bruxelles cale. Plus de quarante ans après la fusion des communes menée à bien par feu Joseph Michel, le débat renaît en Belgique. À l'exception notable du PTB, tous les partis francophones se disent ouverts à de nouvelles fusions, à condition qu'elles soient volontaires, et non plus obligatoires comme en 1977, et que les populations concernées soient consultées.

Le 1^{er} janvier 2019, la Région flamande comptera pile 300 communes. Huit de moins qu'aujourd'hui. Sous l'impulsion du gouvernement nordiste, quinze communes vont en effet fusionner pour n'en former plus que sept. En Région bruxelloise, le débat n'a jamais pu être tranché. C'était la principale déception de Joseph Michel. Enfin, en Wallonie, la réflexion est en train de prendre corps et pourrait être l'un des chantiers des prochaines législatures – législature communale (2018-2024) et législature régionale (2019-2024).

Le MR en pointe

Le premier à avoir remis l'ouvrage sur le métier est Jean-Paul Wahl, chef du groupe MR au Parlement wallon et bourgmestre en titre de Jodoigne (Brabant wallon). "On se rend compte", dit-il, "que, dans quelques années, les petites communes seront dans la quasi-impossibilité d'assumer tous les coûts auxquels elles font face parce que le coût de la vie augmente et parce que les exigences augmentent." En matière de sécurité routière, par exemple, les normes actuelles demandent davantage d'adaptations au niveau de l'infrastructure que par le passé, ce qui accroît les dépenses. Les finances communales ont en outre été mises sous pression par des éléments exogènes,

comme la réforme fiscale du gouvernement fédéral, les exclusions du chômage (une charge pour les CPAS) ou encore la réforme des services d'incendie.

"Les six communes de l'est du Brabant wallon travaillent déjà très bien ensemble", poursuit M. Wahl. Aménagement du territoire, culture, déneigement, partage du personnel, etc. Il y a aussi les collaborations imposées par le fédéral (police et services de secours). La supracommunalité, dont les intercommunales sont une concrétisation, "génère des économies d'échelle". Mais, selon le libéral, la logique atteint ses limites. "À un moment, les choses doivent pouvoir se gérer à un niveau plus grand car la base actuelle n'est pas suffisante."

Des pôles économiques

Il estime que des noyaux approchant les 30 000 à 50 000 habitants auraient les reins plus solides pour faire face aux défis locaux actuels. "J'ai le sentiment que de nouvelles fusions arriveront naturellement, sans doute dans six ou douze ans. On aurait intérêt en Wallonie à avoir des pôles promoteurs de développement économique. Mais, pour cela, il faut avoir suffisamment de moyens."

Dans la législature régionale en cours, l'ancien gouvernement wallon PS-CDH (2014-2017) s'est montré ouvert aux fusions. Selon le texte de la déclaration de politique régionale (DPR), il voulait "proposer un décret-cadre pour permettre, sur base volontaire, la fusion de communes contiguës [...] après consultation des habitants". L'exécutif suivant MR-CDH, en place jusqu'aux élections de mai 2019,

s'est inscrit dans la logique. "Les fusions de communes sur base volontaire seront encouragées tant par des incitants financiers et réglementaires que par un support administratif et technique", lit-on dans la DPR.

Initiatives locales

Aucun progrès n'a cependant été enregistré. Pour la ministre des Pouvoirs locaux, Valérie De Bue (MR), la problématique des fusions "est un sujet de mandature", explique sa porte-parole. "C'est un défi pour 2019. On n'a pas assez de temps pour le mener à bien avant les élections. Mais la réflexion est initiée."

Localement, quelques initiatives émergent. On le voit avec Jean-Paul Wahl du côté du Brabant wallon. Dans la série "Un jour, une commune" que *La Libre* a publiée cet été, une fusion entre Ath et Brugelette (Hainaut) a été évoquée. La ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est également convoquée. Bref, le débat est lancé. Au minimum, il se conclura par un renforcement – déjà largement entamé – des collaborations supracommunales. Au maximum, par de nouvelles fusions.

"Il faudra voir la future déclaration de politique régionale pour savoir si la fusion de communes est perçue comme une priorité au regard d'autres enjeux de gouvernance, tels que le décumul", commente Jérémie Dodeigne, politologue à l'université de Namur. "Il sera compliqué de gérer en même temps plusieurs dossiers qui mettent à mal les équilibres traditionnels" et fragilisent la position des municipalistes.

Antoine Clevers

Le débat est lancé. Au minimum, il se conclura par un renforcement des collaborations supracommunales.

À Bruxelles, le débat est pollué par les enjeux communautaires

Une réforme des institutions bruxelloises est possible. Si, si... Les partis francophones ne sont pas sourds à certaines revendications flamandes, comme le renforcement des pouvoirs de la Région aux dépens des 19 communes, ou le redécoupage des frontières de ces mêmes entités locales.

En octobre 2017, Christophe Magdalijs (Défi), le bourgmestre faisant fonction d'Auderghem, proposait par exemple la fusion de sa commune avec celle, voisine, de Watermael-Boitsfort. En février 2016, les libéraux Gautier Calomne et Boris Dillies défendaient la révision des limites communales pour mettre fin à des incohérences géographiques.

Les francophones sont globalement sur la même longueur d'onde, sauf le PTB. *"Nous sommes favorables à un découpage plus rationnel des limites communales"*, assure Écolo, mais à condition que les citoyens soient impliqués très tôt dans la réflexion. Pour

Défi, *"il ne peut être envisagé de fusion entre les communes que sur une base volontaire, après consultation des populations des communes concernées"*. La posture est à peu près la même à propos du transfert de compétences communales vers le pouvoir régional: pas d'anathème. La mobilité et la propreté sont les matières régulièrement citées à cet égard. Un ténor francophone songe même à la fiscalité. Mais prudence, dit Emmanuel De Bock, chef du groupe Défi au Parlement bruxellois.

Dépenses d'échelle plutôt qu'économies

Selon lui, *"si une compétence remonte vers la Région, il faut s'assurer de sa plus-value pour le citoyen"*. Un exemple: la fusion progressive des 32 sociétés immobilières de service public (SISP) en 16 unités. *"Que constate-t-on ? Entre 2014 et 2016, il y a eu une augmentation de 4,6 % de la masse globale de l'emploi dans les SISP et de 6,1 % de la*

masse salariale, alors que le total des dépenses n'a augmenté que de 3,4 %." La fusion a donc entraîné *"des dépenses d'échelle plutôt que des économies d'échelles"*...

Les débats sur la fusion des communes et sur le renforcement de la Région n'en restent pas moins possibles à Bruxelles. S'ils calent, c'est pour des raisons communautaires. Les francophones craignent que les avancées qu'ils sont prêts à faire ne soient pas compensées par des concessions flamandes, essentiellement sur la surreprésentation garantie des néerlandophones dans les institutions bruxelloises (Parlement, gouvernement, collèges communaux et administration). *"Les Flamands veulent tout transférer à la Région parce que c'est là qu'ils ont le pouvoir. Ils y sont surreprésentés"*, dit M. De Bock. *"Et si la N-VA devenait incontournable au soir des élections régionales de 2019, je ne suis pas sûr que beaucoup d'acteurs bruxellois voudront transférer des compétences à la Région"*, conclut Jérémy Dodeigne, politologue à l'université de Namur.

A. C.

Magdalijs
a défendu
la fusion entre
Auderghem
et Watermael-
Boitsfort.

